

version n°1.7 du 29 janvier 2026

En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .JP supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .JP.1. Organisation du nommage

.JP est l'extension officielle du Japon.

Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .JP :

- Registre :
Japan Registry Service Co. Ltd (JPRS) : <http://jprs.co.jp>
- Registrar :
Alethia : <https://psi.jp>
- Revendeur :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .JP.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .JP, Vous reconnaisez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .JP, définies par JPRS, consultables aux adresses suivantes :

- Règles d'enregistrement :
<https://jprs.co.jp/en/jpdomain.html>
- Information sur les règles et procédures applicables aux .JP :
<http://jprs.co.jp/en/regist.html>

Ces documents, que Vous reconnaissiez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .JP. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .JP.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/jp/info>

Conditions d'éligibilité

Les .JP sont ouverts aux personnes et organismes situés au Japon. Le propriétaire et/ou le contact administratif doit fournir une adresse valide au Japon (pas de boîte postale). Si Vous ne disposez pas d'une présence locale, **Gandi Vous fournit de manière automatique un contact administratif local**.

Vous devez fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .JP peut suspendre et/ou détruire Votre nom de domaine.

Contact administratif local fourni par Gandi

L'utilisation du contact administratif local fourni par Gandi est optionnelle (attribué automatiquement si Vous ne fournissez pas de contact propriétaire et/ou administratif au Japon), et n'est autorisée que si Gandi est Votre Registrar, et sous réserve que Vous respectiez Nos conditions générales et particulières. Par conséquent, en cas de transfert de Votre nom de domaine chez un autre Registrar, il Vous appartiendra de désigner préalablement un autre contact administratif.

Dans l'hypothèse où le contact administratif recevrait un acte de procédure ou une plainte relative à Votre nom de domaine, son rôle se limitera à accuser réception de ces documents et à Vous les transmettre, à l'adresse électronique associée au contact propriétaire de Votre nom de domaine. Vous reconnaisez que Nous ne pourrons être tenus responsables des délais de traitement pour toute transmission en application du présent contrat.

Vous êtes, en qualité de propriétaire du nom de domaine, le seul responsable du choix et de l'utilisation de Votre nom de domaine. Gandi, ainsi que le contact administratif local fourni par Gandi, n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Vous Vous engagez à Nous garantir et Nous relever indemne ainsi que le contact administratif local fourni par Gandi, de toute conséquence et condamnation liée à un éventuel litige relatif à Votre nom de domaine, de façon à ce que Nous, ainsi que le contact administratif local fourni par Gandi ne puissions être inquiétés en aucune façon du choix et/ou de l'utilisation faite de Votre nom de domaine. Cette obligation survivra au présent contrat.

Le contact administratif local peut terminer à tout moment ses fonctions. Nous Vous notifierons de cette décision à l'adresse email associée à Votre nom de domaine. Il Vous appartiendra alors de désigner dans le délai imparti un autre contact administratif local. A défaut, Votre nom de domaine ne respectera plus les règles du .JP, et sera susceptible d'être supprimé sur ce seul motif, sans possibilité de remboursement, et sans que la responsabilité de Gandi ne puisse être engagée de ce fait.

Article .JP.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an. Pour éviter la destruction d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué au plus tard 16 jours avant la date d'Expiration.

Article .JP.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/jp>

Article .JP.6. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans les bases de données Whois publiques du Registre et de [Alethia](#) si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre et Alethia, ainsi que leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services d'enregistrement de noms de domaine et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre et de Alethia.

Article .JP.7. Règlement des litiges

Le Registre du .JP a adopté une procédure alternative de résolution des litiges (JP-DRP), à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

- Politique de résolution des litiges:
<http://www.nic.ad.jp/doc/jpnic-01066.html>
- Règles:
<http://www.nic.ad.jp/doc/jpnic-01065.html>

Article .JP.8. Transfert

La demande s'initie via l'interface du nouveau Registrar et la procédure peut varier en fonction du nouveau et de l'actuel Registrar. Un code d'autorisation est requis et assurez-vous que Votre nom de domaine n'expire pas dans les 30 prochains jours et n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Pour transférer un nom de domaine chez Gandi, la procédure suivante s'applique. Le transfert effectif vers Gandi ne change pas la date d'expiration.

- Gandi envoie un email de confirmation au titulaire qui doit être accepté dans les 9 jours,
- Puis, le registre envoie une demande de transfert au Registrar

actuel qui dispose de 9 jours pour accepter ou rejeter le transfert, à défaut le transfert est automatiquement rejeté. En fonction de la procédure du Registrar actuel, une autre confirmation par email peut donc être requise par celui-ci.

Pour transférer un nom de domaine hors de Gandi, Vous devez suivre la procédure du nouveau Registrar. Vous recevez un code d'authentification généré par Gandi, Vous permettant d'initier le transfert. Gandi envoie un email de confirmation au titulaire actuel, si celui-ci n'est pas validé dans les 9 jours, le transfert sortant sera rejeté.

Article .JP.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif, il est soumis à validation des deux parties par e-mail.

Le changement de propriétaire ne modifie pas la date d'Expiration du nom de domaine.

Article .JP.10. Processus de destruction

16 jours avant la date d'Expiration, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

Si le domaine n'est pas renouvelé dans ce délai, le Registre le supprimera après quelques jours, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Dans certains cas, la restauration du nom de domaine est possible, veuillez contacter Notre service client.

-fin de l'annexe .JP-